

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
Présents : 20
Votants : 26
Absents : 1
Pour : 21
Contre :
Abstentions : 5

N° 060/2016

**OBJET : Ressources
Humaines**

**Tableau des effectifs :
mise à jour.**

L'an deux mille seize
le 11 du mois d'août à 18 heures 00
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 5 août 2016.
PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR /
Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise
DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Marc
GIMENEZ / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / Régine RODRIGUEZ/
Christine DECORDIER / Eddie DEGIOVANNI / Gracienne DODAIN / Jean-Luc CAMBRA
PROCURATIONS : Nathalie DIGANI à Serge DIGANI / Sophie ESPOSITO à Romain
BIANCHI / Mélanie MORINI à Françoise DAMILANO / Taoufik FATFOUTA à Philippe
JANIN / Jean-Yves LESSATINI à Marc LEROY / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à
Eddie DEGIOVANNI.
ABSENTE : Sonia CHAKROUNI.
Secrétaire de séance : Romain BIANCHI.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 29 février 2016,
VU l'avis du comité technique du 11 juillet 2016,

CONSIDERANT la mutation vers la fonction publique d'Etat de la responsable du
service des sports dans le cadre d'une disponibilité de droit,
CONSIDERANT son remplacement par un poste de contractuel d'un an d'agent
d'animation sportive et technique événementielle,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Pour la commune :

- Fermeture du poste d'éducateur APS principal 1^{ère} classe catégorie B filière sportive,
- Ouverture d'un poste contractuel d'un an pour un agent d'animation sportive et
technique événementielle catégorie C filière sportive,
- Fermeture du poste d'adjoint administratif en C.D.D 35H.

Pour la régie de l'eau :

- Ouverture du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe sur la régie de l'eau en CDD
35 h.

En conséquence, **il est décidé** au Conseil municipal de valider le nouveau tableau
des effectifs.

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture

le : 12/08/2016

et publication en mairie

le : 16/08/2016



AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

